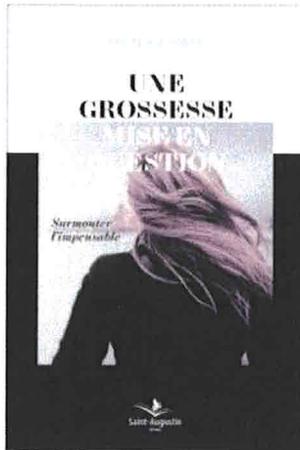


CHOISIR

🕒 jeudi, 28 juin 2018 07:48

Une grossesse mise en question

👤 Écrit par **Anna Spillmann**



Dix ans après l'avortement qu'elle a dû subir parce que son fœtus était affecté de trisomie 21, Monika Maye décide d'en témoigner à partir de son journal rédigé en allemand. Le livre est issu de la traduction par Corinne Verdan-Moser et préfacé par l'aumônière de l'hôpital.

Monika Maye

Une grossesse mise en question. Surmonter l'impensable
Saint-Maurice, Saint-Augustin 2017, 200 p.

Monika et son mari sont des Allemands expatriés. Ils ont deux enfants en âge scolaire et se réjouissent d'accueillir le bébé qui commence à bouger dans le ventre de sa maman. La joie vire au désarroi quand le gynécologue informe Monika de l'anomalie chromosomique qu'a révélée l'analyse du liquide amniotique. Il estime que l'avortement est indiqué médicalement et lui conseille de se décider rapidement, vu l'avancement de la grossesse. Tout en étant soutenue par la solidarité de son mari et de ses enfants, Monika Maye ne se sent pas capable d'assumer un enfant handicapé et acquiesce à l'avortement. L'interruption d'une grossesse à ce stade se déroule comme un accouchement. Elle est donc plus compliquée qu'un curetage et plus dure à supporter moralement, le fœtus étant déjà bien formé.

En deuil, la famille se réunit à la clinique pour une cérémonie d'adieu à leur fille et sœur qui ne sera pas. Cicatriser la plaie sera pour Monika un travail de longue haleine. Rongée par des doutes, elle passe du coaching personnel au tai chi, aux massages et à la retraite spirituelle, où elle trouve la voie de la guérison: accepter ce qui s'est passé, ne pas se mentir, se réconcilier avec elle-même.

Le témoignage n'est pas sans lourdeurs, mais tant mieux si cette mise sur papier -de la *success-story* d'une fille au pair modèle, devenue étudiante douée, puis dénicheuse de super jobs, employée compétente et mère de famille chaleureuse, à la crise de l'avortement- aide l'auteure à réparer son estime de soi.

Dans la postface, Brigitte Tag, professeure d'éthique médicale à l'Université de Zurich, cerne les questions juridiques, morales et sociales que pose l'interruption de la grossesse, et expose de façon claire les dispositions légales en vigueur en Suisse.